

Tout élève non inscrit à la date prévue au calendrier se verra perdre le bénéfice de sa place.

Tout dossier incomplet sera refusé, et ne sera donc pas traité.

La présence de l'élève est indispensable le jour de l'inscription pour la prise de vue pour le trombinoscope.

LISTE DES PIÈCES À FOURNIR POUR LES INSCRIPTIONS
(cette liste est à joindre aux documents)

INTENDANCE

- Le formulaire d'inscription à la demi-pension (à compléter)
- 1 RIB des parents (aucun RIB au nom de l'élève ne sera accepté)
- Pour les élèves demi-pensionnaires : chèque de 60 € OU pour les élèves internes : chèque de 200 €
A établir à l'ordre de l'Agent comptable avec les noms et prénoms de l'élève au verso
- 1 photocopie de l'attestation de quotient familial de la CAF **de moins de 3 mois**

SECRETARIAT

- La fiche secrétariat à compléter
- L'EXEAT (fourni par l'établissement d'origine)
- 1 photo d'identité récente. Préciser nom, prénom et classe de l'élève au verso de la photo
- 2 photocopies** du livret de famille (naissance de l'élève + mariage) et copie de l'acte de divorce le cas échéant
- 1 justificatif de domicile de moins de 3 mois
- 1 photocopie de l'attestation de recensement (ou certification de participation à la Journée Défense et Citoyenneté) pour les élèves de plus de 16 ans et de nationalité française
- 2 photocopies** de la carte d'identité ou du passeport ou de l'acte de naissance

INFIRMERIE

- La fiche d'urgence à compléter
- La fiche médicale confidentielle en vue de la visite médicale (à compléter uniquement pour les élèves mineurs)
- 1 photocopie des pages de vaccination du carnet de santé ou du livret de vaccination
- 1 photocopie de l'attestation de Carte Vitale

PFMP : pour les élèves issus de TCAP, 2nde Bac Pro, 1^{ère} Bac Pro, Tle Bac Pro

- Le livret de suivi de PFMP
- Attestation de stage
- Suivi C Pro pour les Bac Pro MELEC

GRATIFICATIONS DES PFMP

Hors élèves en STL, BTS et apprentis

Pour les élèves mineurs

Un élève devenant majeur en cours d'année devra fournir un RIB à son nom

Le compte bancaire de l'élève est choisi :

- Autorisation du représentant légal signée (document en annexe)
- RIB du compte bancaire au nom de l'élève

Le compte bancaire du représentant légal est choisi :

- 1 Photocopie de la CNI du représentant légal
- RIB du compte bancaire du représentant légal

Pour les élèves majeurs : RIB du compte bancaire au nom de l'élève

L'attestation de fin de stage complétée est à remettre obligatoirement à la fin de chaque PFMP pour la mise en paiement de la gratification